



**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal
De la Commune d'EMBRUN**

Séance du 5 mai 2026

Délibération n° **2026-142**
Objet : « **Faites du vélo 2026** »
**demande de subvention au
Département des Hautes-Alpes**

L'an deux mille vingt-six, le cinq mai à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le vingt-huit avril deux mille vingt-six,
S'est réuni salle Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Nadine FORTOUL
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 26
Nombre de votants : 29

Présents :

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Madame Audrey CEARD, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Madame Anne DHORNE, Monsieur Denis GRAS, Madame Nathalie LEFEBVRE, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Bruno ROUSSEY, Monsieur Jean-Luc MELGAZZA, Madame Nadine FORTOUL, Monsieur Jean Claude DOU, Madame Sonia ASSIDI, Monsieur Alexandre MICHEL, Madame Paméla BEAUVAIS, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Iseuline EYME, Monsieur Johan HAQUIN, Madame Aurélie CAMIER-LONGEPIERRE, Monsieur Benjamin SABY, Madame Martine ASSANDRI, Monsieur Aloïs EYMARD

Représentés :

Madame Hélène GOY donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD
Madame Jessica BOSSEINS donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER
Madame Annabelle CONSTANT donne pouvoir à Monsieur Aloïs EYMARD

Madame le Maire fait connaître au Conseil Municipal que la commune d'Embrun organise la troisième édition de l'évènement « Faites du vélo », le dimanche 3 mai 2026 au plan d'eau.

Dans la continuité d'une volonté municipale de développer la mobilité douce sur le territoire, de sécuriser les déplacements à vélo et de créer des espaces dédiés, l'objectif de cette manifestation est de promouvoir la pratique du vélo sous toutes ses formes et pour tous types de pratiquants.

Pour cette deuxième édition, la ville d'Embrun réunit différents acteurs du vélo pour un moment de convivialité et de partage.

A ce titre, il convient de solliciter une demande de subvention d'un montant de **1500 euros** au Conseil Départemental des Hautes-Alpes au titre du programme appel à projet « évènement ».

Vu l'avis favorable du comité consultatif des finances du 23 avril 2026 ;

**Madame le Maire entendue,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la nouvelle demande de subvention.
- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter une subvention de 1500 euros auprès du Département des Hautes-Alpes.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Le 6 mai 2026

Madame Le Maire
Chantal EYMEOUD



La secrétaire de séance
Nadine FORTOUL

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.